

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

RÉUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. R.2121-7 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance publique ordinaire le

Mercredi 10 avril 2024

à 20 h 00 (Mairie)

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la précédente séance (7 février 2024)

II. Finances

- Comptes de gestion 2023 – Budget Principal de la Commune - Approbation
- Compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal de la commune – Adoption
- Affectation des résultats 2023 – Budget principal - Approbation
- Fiscalité directe locale – Fixation des taux de fiscalité - Approbation
- Etat récapitulatif annuel des indemnités brutes perçues par les élus – Prise d'acte
- Fixation du mode de gestion et durée des amortissements en M57 et régularisation pour la période 2019 à 2023 – Approbation
- Budget primitif de l'exercice 2024 du budget principal de la Commune - Adoption
- Convention avec Les Musicales de Normandie – Participation de la Commune – Approbation
- Atelier Musical Municipal - Demande de subvention de fonctionnement au Département de Seine-Maritime – Autorisation
- Participation financière au Fonctionnement du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) – Approbation – Attribution
- Fonds d'Aide aux Jeunes 2024 - Attribution – Approbation
- Subventions et participations – Vie associative locale – Décision de l'année 2024 – Approbation
- Convention de mise à disposition précaire d'un local communal avec l'établissement « La Renarde Débrouillarde » - Approbation – Signature
- Repas des aînés – Fixation du tarif de participation au repas – Approbation

III. Questions et informations diverses

Le 4 avril 2024

Le maire



Gilbert Merlin